



E-MAIL : info@golf7fontaines.be
IBAN : BE883100 5902 0041 - **BIC :** BRUEBEBB

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION 2026

Tout candidat membre est invité à renvoyer au Club, une demande d'admission dûment remplie et signée, accompagnée d'une photo d'identité, sans omettre le parrainage. Cette demande sera ensuite examinée par le Club qui statuera. En cas de réponse favorable, le candidat membre disposera d'un mois pour accomplir les formalités suivantes :

I. ACCES TOUS TERRAINS

A. OBLIGATAIRE (FULL MEMBER)

- 1° Être titulaire d'une obligation émise par l'ASBL Golf Club de Sept Fontaines. Ce titre est cessible et transmissible à la meilleure convenance du membre. Le document doit être présenté au secrétariat. Le prix de l'obligation est fonction du marché.
 - 2° Payer le droit d'entrée de 1.000 € (Le droit d'entrée n'est pas requis pour les moins de 35 ans).
 - 3° Payer une cotisation annuelle :
 - Adulte 2.540€
 - Conjoint 2.030€
 - De 0 à 9 ans 210€
 - De 10 à 12 ans 240€
 - De 13 à 15 ans 370€
 - De 16 à 18 ans 450€
 - De 19 à 25 ans 660€
 - De 26 à 30 ans 1060€
 - De 31 à 35 ans 1.860€
 - Adulte semainier 1.770€
 - Conjoint semainier 1.650€
 - Membre en congé 380€
- ⇒ **Le tarif conjoint** n'est accordé qu'aux couples vivant sous le même toit et pouvant être traités sur une seule facture.

B. USAGER (- 35 ANS)

En complément du statut présenté ci-dessus, le titulaire d'une obligation peut conférer un droit d'usage, à titre onéreux ou gratuit, à toute autre personne. Ce droit d'usage est consenti pour une période indéterminée. Le mandataire s'acquittera alors du droit d'entrée, sans dispense pour les moins de 35 ans, et de la cotisation annuelle décrits dans le point A. Le statut de membre en congé n'est pas applicable dans cette formule. Toute démission est définitive.



C. TEMPORAIRE (FULL)

- De 0 à 9 ans 220 €
- De 10 à 12 ans 370€
- De 13 à 15 ans 680€
- De 16 à 18 ans 910€
- De 19 à 25 ans 1180€
- De 26 à 30 ans 1.700€
- De 31 à 35 ans 2.480€
- Adulte 3.550€ → Ce statut « Temporaire » sera exclusivement et exceptionnellement octroyé à nos membres débutants du Parc qui sont en progression vers nos grands parcours et ce pour une durée limitée à un an.

D. CERCLE DE WALLONIE 7 FONTAINES

Un partenariat unique entre le Cercle de Wallonie et le Golf Club 7 Fontaines.

- Payer le droit d'entrée de 1000 € HTVA (1ère année – pour les non-membres).

Payer une cotisation de :

- De 26 à 30 ans 1950€ HTVA
- De 31 à 35 ans 2.720€ HTVA
- Adulte 3.380€ HTVA

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser à : cotisation@golf7fontaines.be

E. BUSINESS CLUB

Conditions d'adhésion :

Être Full membre du Golf de 7 des Fontaines & Être actif professionnellement

Cotisation => 3300€ comprenant :

- Cotisation annuelle et carte fédérale
- Participation aux différents événements du Business Club (sauf Catering)
- Mise en avant de la société auprès des autres membres du club
- Un Polo aux couleurs du Business club
- Le repas de fin d'année

OPTION : « 5 invités » d'une valeur de 500€ pourra également être demandée et facturée en début de saison. Cette option vous permettra d'inviter 5 personnes à un événement ou d'inviter 1 personne à 5 événements de la saison ou même couvrir d'autres frais liés à votre présence dans le Club.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser à : info@bc7f.be
<http://www.bc7f.be>

2. ACCES LIMITÉ AU PARCOURS DU “PARC” (HCP>36)

A. OBLIGATAIRE PARC

- De 0 à 9 ans 130€
- De 10 à 12 ans 150€
- De 13 à 15 ans 180€
- De 16 à 18 ans 240€
- De 19 à 25 ans 360€
- De 26 à 30 ans 580€
- De 31 à 35 ans 950€
- Adulte 1.250€
- Adulte semainier 790€

B. TEMPORAIRE PARC

- De 0 à 9 ans 180€
- De 10 à 12 ans 230€
- De 13 à 15 ans 360€
- De 16 à 18 ans 530€
- De 19 à 25 ans 680€
- De 26 à 30 ans 950€
- De 31 à 35 ans 1100€
- Adulte 1.320€
- Adulte semainier 840€

3. MEMBRE NON-JOUEUR

La cotisation du membre non-joueur s'élève à 380€.

4. DECOUVREZ LE GOLF :

Durant 4 mois, notre Club vous présente les différents aspects du golf et vous permet de vous familiariser avec celui-ci.

Pour une cotisation de 650€ (+ cautions Bag Tag et carte d'accès + carte fédérale) vous bénéficiez :

- de 10 cours pratiques individuels d'1/2 heure
- de l'accès au practice
- de l'accès au parcours 9 trous (soumis à l'accord du Pro)
- de compétitions ou rendez-vous hebdomadaires en saison pour les débutants
- d'un cours théorique sur les règles de golf
- du passage du brevet d'aptitude théorique et pratique
- participation aux événements sociaux du club

5. COTISATION FEDERALE & CAUTION CLUB HOUSE (OBLIGATOIRE) :

La cotisation fédérale s'élève à :

- Adulte : 69 €
- Junior : 14 € (moins de 21 ans)
- Stagiaire : 24 €

Une provision de 100€ à consommer dans l'année au Club House est demandée à chaque chef de famille de plus de 25 ans.

D'autre part, nous demandons aux membres temporaires de nous verser une caution de 40 € pour les badges qui leur sont remis (Bag tag 30€ & carte d'accès 10€).

6. CASIERS & VESTIAIRES :

Une location de casier/local/vestiaire est possible selon disponibilités pour vos sacs de golf et affaires personnelles.

N'hésitez pas à demander de plus amples informations au secrétariat.

Voici les différents tarifs :

CASIERS & VESTIAIRES	TARIFS
Château Grand Bas Sans charge (110 x 80 x 125)	190
Château Moyen Haut Sans charge (56 x 80 x 125)	110
Château Grand Bas Avec charge (110 x 80 x 125)	300
Garage (droite du Château) Grand Bas Avec charge (")	300
Local Château Droit: Chariot & Prise	190
Local Château Gauche : Moyen Bas Sans charge (56 x 80 x 125)	160
Local Château Gauche : Charge Only (batterie)	120
Hangar Grand Bas Avec charge (110 x 80 x 125)	300
Hangar Moyen Bas Sans charge (83 x 80 x 125)	160
Hangar Petit Bas Sans charge (55 x 53 x 125)	120
Etagère Hangar Droite (batterie)	120
Parking - Golfcar - Charge	560
Vestiaire - Château - Femme	90
Vestiaire - Château - Homme	90

En principe, aucun remboursement n'est accordé. En cas de maladies ou accidents graves, il faudra le signaler sans délai au secrétariat qui transmettra l'éventuelle demande de réduction de cotisations au conseil d'admission pour examen. En cas d'accord, une réduction sur la cotisation de l'année suivante pourra être accordée.